

Covid-19 - Fonds de solidarité : mise en ligne du formulaire au titre du mois de juillet 2021

Publié le 19 août 2021

Le formulaire de demande du fonds de solidarité au titre du mois de juillet 2021 est en ligne sur le site web impots.gouv.fr depuis le 16 août 2021. Les demandes peuvent être déposées jusqu'au 30 septembre 2021.

Le formulaire de demande de fonds de solidarité au titre du mois de juin 2021 est en ligne sur le site web impots.gouv.fr depuis le 19 juillet dernier, et ce jusqu'au 31 août 2021.

[->> Consulter le site impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr)

[->> Consulter le site ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance](https://www.economie.gouv.fr)